Conseil des produits agricoles du Canada
Farm Products Council of Canada

FOCUS Bulletin

Le président du CPAC reçoit un prix honorifique

Six anciens émérites du séminaire Saint-Joseph à Trois-Rivières ont reçu un prix honorifique durant une cérémonie à la fin de mars 2012. Les membres de l'administration de cet établissement ont souligné les réalisations de ces anciens diplômés dans leur spécialité respective, dont celles du président du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC), **M. Laurent Pellerin**.

La biographie de chacun de ces anciens étudiants est fixée aux murs du grand hall, ce qui permet aux étudiants de lire et d'en apprendre davantage à leur sujet. Cet événement s'est aussi avéré une bonne occasion de présenter des professionnels talentueux aux étudiants qui ont pu s'identifier à l'un de ces anciens étudiants distingués par rapport à leur futur choix de carrière.

M. Laurent Pellerin a été sélectionné pour sa carrière en tant que producteur agricole et pour son engagement à titre d'ancien président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, de l'Union des producteurs agricoles et de la Fédération canadienne de l'agriculture. Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site Web à l'adresse suivante : **www2.ssj.qc.ca**

(G. à d.) Pierre H. Vincent, Pierre Normand, Laurent Pellerin, Pierre-André Julien, Bernard Panneton, Claude Bisson, Marcel Olscamp, Martin Leblanc et l'abbé Jean Panneton (à l'avant).

Le CPAC est relocalisé!

Le bureau du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) déménage à la Ferme expérimentale centrale. La date du déménagement devrait être fixée au début de juillet et nous vous enverrons nos nouvelles coordonnées dès que la date sera confirmée.

DANS CE NUMÉRO

* Le président du CPAC reçoit un prix honorifique
* Décisions du Conseil
* Activités du Conseil
* Nouvelles réglementaires
* Nouvelles de l'industrie
* Nouvelles du portefeuille
* Prochaines réunions
* Saviez-vous que?

COMMENTAIRES ou QUESTIONS

Conseil des produits agricoles du Canada
Édifice Canada, 10e étage
344, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Courriel : **fpcc-cpac@agr.gc.ca**
Site Web : **www.fpcc-cpac.gc.ca**
Téléphone 613-995-6752
Télécopieur : 613-995-2097
Téléscripteur/ATME : 613-943-3707

Rédaction/Creation :
Chantal Lafontaine

Canada

Décisions du Conseil

Producteurs de poulet du Canada (PPC)

Modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets pour la période A-112

À la réunion des 16 et 17 mai 2012, les membres du Conseil ont approuvé le *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets* qui établit un contingent intérieur de 210 013 760 kg de poulet, poids vif (154 674 785 kg, poids éviscéré) et un contingent d'expansion du marché de 9 550 452 kg de poulet, poids vif (7 029 962 kg, poids éviscéré) pour la période commençant le 15 juillet 2012 et se terminant le 8 septembre 2012.

Les membres du Conseil sont au courant des préoccupations exprimées par les intervenants en aval. Cependant, après avoir examiné la fiche de rendement du contingentement présentée à la réunion de mars 2012, et analysé les indicateurs de marché récents, les membres du Conseil se sont montrés satisfaits du contingent intérieur de base pour la période A-112, plus 2 %, considéré comme le volume minimum permettant de répondre à la demande du marché durant les périodes de consommation élevée de poulet de juillet et d'août, avec de faibles niveaux de stocks en entrepôt.

Par ailleurs, les membres du Conseil ont remarqué qu'il ne semblait pas y avoir d'entente commune entre les directeurs de l'organisation (à l'échelle provinciale et à celle de l'industrie) sur la façon d'utiliser la fiche de rendement du contingentement. Les membres du Conseil sont d'avis que la fiche de rendement du contingentement doit être améliorée, car cette dernière est considérée comme un outil utile servant à établir des contingents intérieurs adéquats. Ils souhaiteraient explorer davantage cette question et en discuter avec l'organisation.

LIMITES DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DU POULET POUR LA PÉRIODE COMMENÇANT LE 15 JUILLET 2012 ET SE TERMINANT LE 8 SEPTEMBRE 2012

	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3
Article	Province	Production assujettie aux contingents fédéraux et provinciaux (en poids vif) (kg)	Production assujettie aux contingents fédéraux et provinciaux d'expansion du marché (en poids vif) (kg)
1.	Ont.	69 469 782	1 305 000
2.	Qc	56 696 940	4 230 000
3.	N.-É.	7 710 325	0
4.	N.-B.	6 010 034	0
5.	Man.	8 881 082	610 000
6.	C.-B.	30 816 549	1 960 000
7.	Î.-P.-É.	776 321	0
8.	Sask.	7 467 513	1 045 452
9.	Alb.	19 228 633	400 000
10.	T.-N.-L.	2 956 581	0

Les Éleveurs de dindon du Canada (EDC)

Modifications du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon, 1990

Le Conseil s'est réuni le 20 avril 2012 (par téléconférence) afin d'étudier la demande des EDC pour l'approbation des modifications proposées au *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon, 1990* pour la période de contrôle initiale de 2012-2013. Les membres ont approuvé la proposition d'un contingent initial de 177 382 285 kg (poids éviscéré).

Les membres du Conseil ont examiné les modifications demandées au règlement sur le contingentement et ont convenu qu'elles satisfaisaient aux exigences prévues dans l'accord fédéral-provincial de l'organisation ainsi qu'aux règlements administratifs de l'organisation. Par ailleurs, les membres sont d'avis que les volumes demandés répondent aux exigences des marchés pour toutes les catégories de contingents et permettent d'offrir des prix raisonnables aux consommateurs.

Les Producteurs d'œufs du Canada (POC)

Le dossier de plainte du CCTOV est fermé

Lors de leur réunion des 16 et 17 mai 2012, les membres du Conseil ont examiné et approuvé la demande du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) concernant le retrait de sa plainte contre les POC. Les membres du Conseil ont reconnu les efforts du CCTOV et des POC en vue de conclure une entente sur le prix des œufs transformés à partir des catégories d'utilisation finale.

Cette entente représente un pas dans la bonne direction. Cependant, le coût différentiel de la gestion du Programme des produits industriels (PPI) et l'augmentation constante de la demande pour des œufs transformés restent des sujets de préoccupation par rapport au fonctionnement efficace du système de gestion de l'offre pour les œufs. Par conséquent, le Conseil encourage le CCTOV à se servir de cet accord et à continuer de collaborer avec les POC et les intervenants de l'industrie afin de réduire davantage les coûts de gestion du PPI et d'explorer d'autres approches visant à fournir des œufs aux marchés en croissance pour des œufs transformés à des prix concurrentiels.

Le Conseil s'engage à travailler avec le CCTOV et avec tous les intervenants en vue de s'assurer que le système de gestion de l'offre pour les œufs continue de se développer avec la flexibilité nécessaire pour répondre aux défis actuels et à ceux de l'avenir.

Activités du Conseil

Réunion de l'ANRA

Le 19 mars, le président **Laurent Pellerin** et le personnel ont rencontré les membres de l'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA) à Ottawa afin de débattre de divers dossiers. Lors de cette réunion, des discussions ont eu lieu sur le lien entre l'établissement des prix et celui des contingents, le déplacement interprovincial des poulets vivants, la croissance différentielle dans l'industrie du poulet et le rôle de l'ANRA. Le point sur le processus de renouvellement des ententes fédérales-provinciales des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) a aussi été fait. La prochaine réunion de l'ANRA aura lieu le 15 octobre 2012 à Ottawa.

La nouvelle image de marque du CPAC

L'un des objectifs du Plan stratégique des communications était de créer une nouvelle image de marque. Une identité visuelle et une nouvelle marque ont donc été créées du CPAC afin d'établir une visibilité et une compréhension accrues et claires du rôle et du mandat du CPAC et de faire connaître davantage les Offices de promotion et de recherche (OPR) au sein de l'industrie agroalimentaire. La marque, qui comprend le dessin, l'imagerie, la signature, le porte-bannière et les nouveaux produits de communication, sera présentée et diffusée au cours de la prochaine année.

Affaires réglementaires

Le point sur la LCPA

Le CPAC a amorcé l'examen administratif de la *Loi sur la commercialisation des produits agricoles*[1] (LCPA) dans l'objectif d'établir une approche unique et uniforme qui contribue à l'amélioration de l'efficacité de l'administration de la Loi.

À l'heure actuelle, on compte 84 ordonnances fédérales de délégation de pouvoirs, dont certaines ne sont plus utilisées et devraient être révoquées. D'autres ordonnances de délégation de pouvoirs exigent des modifications d'ordre administratif pour refléter les pratiques et les changements actuels au sein des offices de commercialisation. Certaines de ces ordonnances exigent que les textes subsidiaires soient promulgués par le truchement du processus fédéral de réglementation, et d'autres non. De plus, certaines régies provinciales n'ont pas mis à jour ou suivi le processus fédéral de réglementation pour leurs textes subsidiaires.

Le CPAC a consulté les régies agroalimentaires et les offices de commercialisation provinciaux dotés des pouvoirs délégués en vertu de la LCPA. Tous ont convenu qu'il faut moderniser les ordonnances de délégation de pouvoirs et la plupart d'entre eux ont souhaité supprimer l'obligation pour les textes subsidiaires d'être promulgués par le truchement du processus fédéral de réglementation.

Une ordonnance de délégation de pouvoirs bilingue standard est utilisée pour l'ébauche de toutes les nouvelles ordonnances de délégation de pouvoirs pour les offices de commercialisation provinciaux. Le contenu et le libellé de cette ordonnance de délégation sont conformes à la LCPA, ainsi qu'aux lois et règlements provinciaux. Aucune traduction ne sera nécessaire pour les régies agroalimentaires ou les offices de commercialisation provinciaux.

Le CPAC a déjà examiné toutes les nouvelles demandes d'ordonnance de délégation de pouvoirs. Ces demandes devraient être achevées, puis approuvées définitivement par les provinces en 2012. On a également entamé l'examen des ordonnances de délégation de pouvoirs en vigueur avec le concours des régies agroalimentaires et des offices de commercialisation provinciaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la LCPA, veuillez communiquer avec **Marc Chamaillard**, directeur des Services intégrés et affaires réglementaires, par téléphone au 613-995-4116, ou par courriel à l'adresse suivante : **marc.chamaillard@agr.gc.ca**

[1]Promulguée en 1949, la *Loi sur la commercialisation des produits agricoles* (LCPA) permet au gouverneur en conseil (GC) d'adopter des décrets pour la délégation, aux régies agroalimentaires et aux offices de commercialisation provinciaux, des pouvoirs qui leur permettent de réglementer la commercialisation des produits agricoles dans le cadre du commerce interprovincial et de l'exportation au même titre que le commerce intraprovincial. Elle facilite ainsi le commerce interprovincial et l'exportation tout en aidant les régies provinciales à coordonner les activités pour tous les producteurs dans chacune de leur province respective.

Nouvelles de l'industrie

Retraite de David Fuller

Après avoir été à la tête des Producteurs de poulet du Canada pendant plus de treize ans, le président David Fuller prend sa retraite. Les membres du Conseil reconnaissent la contribution et le dévouement de Monsieur Fuller à l'égard de l'industrie du poulet assujettie à la gestion de l'offre et tiennent à le remercier. Ils lui souhaitent également le meilleur des succès dans tout ce qu'il entreprendra.

Laurent Pellerin, ministre d'AAC Gerry Ritz et David Fuller.

Comités exécutifs des offices nationaux

Dans le cadre de leur assemblée générale annuelle de 2012, les offices nationaux de l'industrie de la volaille ont annoncé la composition de leurs comités exécutifs respectifs pour l'année 2012-2013. Nous tenons à féliciter tous les membres élus. Le Conseil se réjouit à l'idée de rencontrer les quatre comités exécutifs et de travailler avec eux. Visitez le site Web des offices ou communiquez directement avec eux pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Les Éleveurs de dindon du Canada
Mark Davies (N.-É.), président
Bill Mailloux (Ont.), vice-président
Wayne Goodsman (Sask.), membre exécutif

Les Producteurs de poulet du Canada
Dave Janzen (C.-B.), président
Adrian Rehorst (Ont.), 1er vice-président
Martin Dufresne (Qc), 2e vice-président
Yvon Cyr (N.-B.), conseiller

Les Producteurs d'oeufs du Canada
Peter Clarke (N.-É.), président
Fred Krahn (C.-B.), 1er vice-président
George MacLeod (N.-B.), 2e vice-président
Serge Lefebvre (Qc), membre exécutif

Les Producers d'oeufs d'incubation du Canada
Jack Greydanus (Ont.), président
Calvin Breukelman (C.-B.), vice-président
Kevin Tiemstra (Alb.), observateur sans droit de vote

SIAL Canada – De retour à Montréal

Cette année, le Salon international de l'alimentation, des vins, boissons et spiritueux (SIAL) du Canada s'est déroulé du 9 au 11 mai 2012 au Palais des congrès de Montréal. Le salon professionnel s'est tenu de nouveau à son lieu habituel pour exposer les entreprises agroalimentaires de l'Amérique du Nord. Cet événement d'une durée de trois jours est l'un des plus importants rassemblements de l'industrie, auquel participent environ 700 exposants et 13 000 visiteurs provenant de plus de 60 pays. Cette année, le salon présentait de nombreux séminaires informatifs sur les secteurs émergents et les tendances dans l'industrie, et offrait de nombreuses possibilités de réseautage. SIAL Canada fait partie du groupe SIAL, le plus grand réseau international d'expositions commerciales dédiées à l'industrie alimentaire. Depuis les débuts de ce salon à Paris en 1964, les expositions SIAL ont aussi été organisées en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine.

***Source* : www.sialcanada.com/sial/fr**

La chaîne d'approvisionnement de la volaille recommande ses meilleures pratiques

Après environ trois ans de consultations auprès de producteurs, de ramasseurs, de transporteurs, de transformateurs et de spécialistes du milieu universitaire, le document intitulé «Pratiques exemplaires recommandées pour les soins aux oiseaux dans la chaîne d'approvisionnement de la volaille canadienne, du producteur au transformateur» a été récemment approuvé par les conseils d'administration du CCTOV, des PPC, des EDC, des POC et des POIC.

Le document décrit les soins recommandés, la documentation suggérée et la formation relative au bien-être pour les personnes de tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement. Ce document n'est pas conçu pour remplacer les programmes de soins aux troupeaux déjà en place, mais fait référence à ces derniers, ainsi qu'à d'autres initiatives liées au bien-être des volailles déjà en vigueur au Canada. Plusieurs annexes incluses peuvent être utilisées telles quelles ou être adaptées; elles peuvent également servir de listes de vérification sur le terrain ou de modèles pour une lettre d'entente entre les parties.

suite page 6

Chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement est responsable du bien-être des animaux en vertu du Règlement sur la santé des animaux, et ce document est élaboré pour faire connaître les obligations relatives au bien-être des animaux et recommande des activités fondées sur les pratiques exemplaires. Le document est actuellement largement diffusé dans la chaîne d'approvisionnement de la volaille. Le Groupe national sur la volaille sera responsable de ce document évolutif et le conservera à jour par des examens réguliers. ***Source* : www.cpepc.ca**

Conférence estivale du CCTOV

Le congrès 2012 du CCTOV aura lieu à La Malbaie (Québec) du 10 au 12 juin. Dans le cadre de ce congrès, les membres du Conseil se réuniront le 11 juin et profiteront de cette occasion pour rencontrer le personnel de direction des associations et des organismes nationaux. Pour vous inscrire et obtenir davantage d'information sur le congrès 2012, veuillez visiter le site Web du CCTOV à l'adresse suivante : **www.cpepc.ca**

Fairmont Le Manoir Richelieu

Nouvelle infolettre du MAPAQ

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a lancé une nouvelle publication intitulée *Bio@limentaire*. Cette infolettre présente aux producteurs et aux intervenants des nouvelles, des sujets d'intérêt et de l'information utile sur l'industrie bioalimentaire.

Cette industrie bioalimentaire joue un rôle important dans les économies du Canada et du Québec, qui comprennent l'agriculture, les pêcheries, l'industrie des aliments, des boissons et du tabac, la distribution alimentaire (commerce de détail et de gros), et aussi les restaurants. Le titre du bulletin, *Bio@limentaire*, a été retenu, car il englobe toutes les activités clés du secteur. Cette nouvelle infolettre est offerte seulement en français et est envoyée aux abonnés par courrier électronique.

LE BIO@LIMENTAIRE

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site Web, à l'adresse suivante : **www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/bulletins/lebioalimentaire/pages/bioalimentaire.aspx**

Source : Le Coopérateur agricole – avril 2012

Nouvelles du portefeuille

Le gouvernement du Canada (GdC) appuie la manipulation sécuritaire des animaux de ferme

Les industries du bétail et de la volaille du Canada tireront avantage du développement d'une norme nationale pour le transport des animaux de la ferme avec l'appui du gouvernement du Canada. Le député **Earl Dreeshen** (Red Deer), au nom du ministre de l'Agriculture, **Gerry Ritz**, a annoncé un investissement de 320 000 $ à l'Alberta Farm Animal Care Association (AFAC) à sa conférence annuelle sur les soins du bétail.

Cet investissement contribuera à élaborer un programme de certification pour la formation des transporteurs de bétail et de volaille dans le Canada. Le gouvernement appuie une initiative menée par

l'industrie pour élaborer des normes nationales visant un transport sécuritaire et sans cruauté des animaux de ferme qui permettront de répondre aux préoccupations du public et de s'assurer que le secteur reste compétitif tant sur les marchés nationaux qu'internationaux.

Cet investissement est offert dans le cadre du Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA), une initiative quinquennale (2009-2014) qui aide le secteur agricole à s'adapter et à rester concurrentiel sur le marché mondial. Pour obtenir plus d'information sur le PCAA, visitez le site Web à l'adresse suivante : **www.agr.gc.ca/pcaa**

Le GdC aide les éleveurs de volaille de l'Atlantique à répondre aux demandes changeantes des consommateurs

Avec l'appui du gouvernement du Canada, les éleveurs de volaille de l'Atlantique seront plus concurrentiels sur le marché. Le député **Scott Armstrong** (Cumberland, Colchester, Musquodoboit Valley), au nom du ministre de l'Agriculture, **Gerry Ritz**, a annoncé un investissement de plus de 600 000 $ à l'Institut de recherche avicole de l'Atlantique (IRAA) pour la réalisation de travaux de recherche sur l'alimentation et la santé.

L'investissement est réparti en six projets différents afin de poursuivre les recherches visant à améliorer les nutriments et la résistance aux maladies pour le secteur de la volaille de l'Atlantique, tout en offrant des avantages aux consommateurs dans tout le pays. Le financement comprend l'appui aux projets qui permettent de trouver des façons d'augmenter la teneur en acides gras oméga-3 et en antioxydants dans les poulets et les œufs, mais aussi d'évaluer les moyens d'améliorer la santé des troupeaux et de réduire les maladies.

L'investissement, aussi versé par le truchement du PCAA, est fourni par l'ensemble des quatre conseils régionaux du PCAA dans la région Atlantique, et est administré par Agri-Futures Nova Scotia. Pour de plus amples renseignements sur le PCAA, veuillez consulter le site Web à l'adresse suivante : **www.agr.gc.ca/pcaa**

Le gouvernement du Canada travaille à la mise en place d'un système commercial prévisible pour les consommateurs et les agriculteurs

Le ministre de l'Agriculture, **Gerry Ritz**, a pris la parole à Vancouver, à l'occasion d'une réunion internationale de représentants des gouvernements et des industries qui travaillent à faire en sorte que les consommateurs bénéficient d'un accès plus fiable à la nourriture et que les agriculteurs profitent d'un système commercial prévisible fondé sur des données scientifiques.

Le ministre a fait valoir qu'à mesure que la population mondiale augmente, le Canada est appelé à jouer un rôle clé afin de répondre à la demande mondiale pour les aliments et que l'innovation et la science évoluent rapidement. Le Canada doit aussi veiller à ce que les politiques évoluent et suivent une approche fondée sur la science en matière de commerce.

L'économie reste la priorité essentielle du gouvernement du Canada et c'est pourquoi il travaille à renforcer les partenariats commerciaux dans le monde. Cette réunion se fonde sur l'engagement du ministre Ritz, à la réunion ministérielle du groupe de Cairns en septembre 2011, voulant que le Canada facilite les discussions avec la communauté internationale sur la gestion efficace de la présence en faibles quantités d'organismes génétiquement modifiés (PFQOGM) dans les importations de produits agricoles. La réunion constituait la première étape vers l'élaboration d'une solution internationale à l'enjeu mondial de la gestion de PFQOGM dans le cadre du commerce international.

La réunion comptait des représentants des gouvernements du Canada et d'autres pays, mais aussi des représentants de l'industrie du Canada et de

suuite page 8

partout dans le monde. Les pays représentés à cette réunion étaient les suivants : États-Unis, Mexique, Costa Rica, Chili, Uruguay, Paraguay (coprésident de la réunion internationale de Vancouver), Brésil, Argentine, Afrique du Sud, Russie, Vietnam, Indonésie, Philippines, Australie et Nouvelle-Zélande.

***Source* : www.agr.gc.ca**

Priorisation de l'innovation et du développement du marché dans le prochain CSA

Dans un contexte de revenus agricoles records et de perspectives économiques positives pour l'industrie agricole canadienne, les ministres de l'Agriculture se sont rencontrés et ont amorcé l'étape finale des négociations du prochain Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Les ministres se sont entendus pour que le nouveau cadre mette l'accent sur les investissements dans l'innovation, la compétitivité, les débouchés commerciaux, l'adaptabilité et la durabilité. Les ministres visent à signer l'entente lors de leur prochaine réunion annuelle en septembre et à mettre en place le nouveau cadre d'ici avril 2013.

Les ministres recommandent un partenariat plus solide entre le gouvernement et l'industrie afin de favoriser une culture de l'innovation et de s'assurer que les priorités et les investissements sont harmonisés avec les besoins du secteur. Ils ont aussi discuté de la nécessité de continuer à engager la chaîne de valeur complète, y compris l'industrie de la transformation des aliments.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continueront de travailler étroitement avec l'industrie pour créer de nouveaux débouchés commerciaux par le truchement de la science, de l'accès au marché et de la salubrité des aliments.

Les gouvernements redoubleront d'effort pour créer et maximiser les possibilités qui permettent aux agriculteurs, aux producteurs et aux transformateurs canadiens de vendre des produits salubres et de qualité aux consommateurs d'ici et de partout dans le monde. Les ministres ont aussi réitéré leur appui afin de faire progresser les intérêts commerciaux du Canada dans les négociations d'accords de libre-échange au bénéfice du secteur agricole et agroalimentaire canadien tout en soutenant le système de gestion de l'offre du Canada.

La prochaine réunion annuelle aura lieu du 12 au 14 septembre 2012 à Whitehorse (Yukon).

***Source*: www.agr.gc.ca**

Les participants à la réunion semi-annuelle des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture

Gatineau (Québec), le 20 avril 2012

À l'arrière: (G-D) ministre de l'Agriculture de la Colombie-Britannique Don McRae, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales du Manitoba Ron Kostyshyn, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario Ted McMeekin, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec Pierre Corbeil, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick Michael Olscamp, ministre de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse John MacDonell et ministre des Ressources naturelles du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador Jerome Kennedy.

À l'avant: (G-D) ministre fédéral de l'Agriculture Gerry Ritz et le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan Bob Bjornerud.

Saviez-vous que?

Faits amusants au sujet du mois de mai

Selon le premier calendrier romain, le mois de mai était le troisième mois de l'année. Plus tard, les Romains ont établi la date du début de l'année au 1er janvier et c'est ainsi que le mois de mai est devenu le 5e mois de l'année.

Plusieurs histoires ont été racontées pour expliquer comment le mois de mai a été nommé ainsi. L'explication la plus répandue est que le nom de ce mois provient du nom Maia, la déesse romaine du printemps et de la fertilité. Le nom de cette déesse tire son origine d'un mot latin qui signifie « poussée » ou « croissance ». Le mois de mai est le plus beau mois de l'année dans la zone tempérée Nord. Habituellement, à cette période de l'année, la neige et la glace ont disparu et les températures chaudes ne sont pas encore arrivées. Par ailleurs, les premiers jardins commencent à pousser en mai.

Prochaines réunions

Juin		
7 juin	Association canadienne des surtransformateurs de volaille	Toronto (ON)
10-12 juin	Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles	Charlevoix (QC)
11 juin	Conseil des produits agricoles du Canada	Charlevoix (QC)
27-28 juin	Les Éleveurs de dindon du Canada	Halifax (N.-É.)
Juillet		
8-10 juillet	Les Producteurs d'œufs du Canada	Regina (SK)
9-11 juillet	Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada	Huntsville (ON)
23-26 juillet	Les Producteurs de poulet du Canada	Winnipeg (MB)
17 juillet	Conseil des produits agricoles du Canada (téléconférence)	Ottawa (ON)
Août		
14-17 août	Canadian Cattlemen's Association	Calgary (AB)